

COMMISSION D'APPEL

(04.76.26.87.72) – mardi à partir de 16H.

REUNION DU MARDI 28/11/2017

Président : M. VACHETTA.

Présents : A. SECCO (secrétaire), V. SCARPA, G. DENECHERE, J. LOUIS, R. GUEDOUAR, R. NODAM, J-M. KODJADJANIAN, Y. DUTCKOWSKI

DOSSIER N°4 : GIERES / UO Portugal ERRATUM.

Les frais de procédure du dossier de la commission d'appel (98€) sont à la charge ~~du club de l'UO PORTUGAL~~
Du DISTRICT DE L'ISERE.

CONVOCATIONS

DOSSIER N° 12: Appel du club de L'AJAT VILLENEUVE de la décision de la commission des règlements prise le 21/11/2017 parue le 23/11/2017 PV N° 366.

Non présence physique de l'éducateur déclaré sur la FMI sur plusieurs rencontres.

L'audition aura lieu le Mardi 05/12/2017 à 19h00.

Les personnes seront convoquées par LA BOITE MAIL des clubs qui transmettront la convocation aux personnes concernées.

DOSSIER N° 13 : Appel du club de CHAMPAGNIER de la décision de la commission de discipline prise le 21/11/2017 parue le 23/11/2017 PV N° 366.

MATCH : CHAMPAGNIER / SEYSSINS 2 – SENIORS – D4 – POULE A du 12/11/2017.

L'audition aura lieu le Mardi 12/12/2017 à 18h30.

Les personnes seront convoquées par LA BOITE MAIL des clubs qui transmettront la convocation aux personnes concernées.

Les officiels seront convoqués par leur boîte mail.

APPEL REGLEMENTAIRE

AUDITION DU MARDI 28/11/2017

RELEVE DE DECISION

DOSSIER N° 10: Appel du club des METROPOLITAINS de la décision de la commission des règlements prise le 31/10/2017 parue le 02/11/2017 PV N° 363.

MATCH: METROPOLITAINS / POISAT – SENIORS – ENTREPRISES A 8 – POULE B du 16/10/2017.

La commission confirme la décision de la commission des règlements.

APPEL DISCIPLINAIRE

AUDITION DU MARDI 28/11/2017

RELEVE DE DECISION

DOSSIER N°09: Appel du club de NIVOLAS VERMELLE de la décision de la commission de discipline prise le 07/11/2017 parue le 09/11/2017 PV N° 364.

*MATCH : VEZERONCE HUERT / NIVOLAS VERMELLE – SENIORS D3 POULE C du
29/10/2017.*

La commission confirme la décision de la commission de discipline.

Le Président
Michel VACHETTA

Le Secrétaire
G. DENECHERE